

Image not found or type unknown



mur éboulé sur terrain d'autrui

Par **sucre 2**, le **02/02/2019** à **18:36**

Le mur en pierres sèches dont ma voisine est propriétaire et constituant l'arrière de son four à pain s'éboule sur mon terrain pluie après pluie.

Sur quel fondement juridique puis-je l'obliger à réparer ?

Peut elle finir de détruire ce mur et le four à pain et le remplacer par un grillage ?

Merci de votre réponse.

sucre 2